

# Communiqué de presse



A IVRY-SUR-SEINE, LE 31 MARS 2020

## COVID-19 - Donnez votre sang en toute sécurité en programmant vos dons !

**A partir du lundi 30 mars, l'Établissement français du sang Ile-de-France invite les donneurs à prendre rendez-vous pour venir donner leur sang en toute sécurité.**

Dans le contexte de l'épidémie du Covid-19 et du confinement jusqu'au 15 avril minimum, la collecte de sang doit absolument se poursuivre pour répondre aux besoins des patients pour lesquels les transfusions sont vitales. Ainsi, l'EFS continue d'accueillir les donneurs, à l'exception de ceux présentant des symptômes grippaux.

Pour réduire le temps d'attente dans les Maisons du don tout comme en collectes mobiles, pour bénéficier du meilleur accueil et pour encore renforcer le respect des consignes de sécurité, les donneurs sont invités dorénavant à programmer leur venue.

Pour cela c'est très simple :

- pour aller dans une des Maisons de don d'Ile de France, prendre rendez-vous sur le site [dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr) en cliquant sur « **Rendez-vous en ligne** », sur l'appli **Don de sang** ou téléphoner (coordonnées des Maisons du don disponibles sur le site internet).
- pour se rendre sur l'une des nombreuses collectes mobiles présentes partout à Paris et en Ile-de-France, prendre rendez-vous sur le site [dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr), ou sur l'appli **Don de sang**.

Pour certaines de ces collectes les rendez-vous ne pourront se prendre que dans les jours précédant la collecte et dans certains cas rares, l'accès se fera librement. Il convient donc de vérifier avant de se déplacer s'il est nécessaire de prendre rendez-vous.

**A partir du 30 mars, la 1<sup>ère</sup> étape du don de sang devient la prise de rendez-vous !**

En cette période de confinement les donneurs doivent continuer à donner leur sang. Ils sont autorisés à se déplacer pour se rendre sur les sites de collecte, sous réserve qu'ils remplissent l'attestation officielle de déplacement ou une déclaration sur l'honneur indiquant aller donner leur sang, au motif de l'assistance aux personnes vulnérables.

Les franciliens en bonne santé sont donc invités à s'engager, à relayer cet appel et à encourager leur entourage à donner leur sang. **Prenez 1 heure pour sauver 3 vies !**

### Le respect des gestes barrières

Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur les lieux de don. Les donneurs doivent respecter les gestes barrières et les règles de distanciation d'un mètre entre chaque personne pour la sécurité de tous.

**Pour savoir où et quand donner rendez-vous sur [dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr) ou sur l'application « Don de sang »**

### Contact

Perrine SAGNES

e-mail : [perrine.Sagnes@efs.sante.fr](mailto:perrine.Sagnes@efs.sante.fr)

Tél. : 01 43 90 52 46 – 06 30 32 63 49 **ou en cas d'extrême urgence au 06 64 94 40 29**